



## COMPTE RENDU RENCONTRE AVEC MME LA PREFETE LE 2 MAI 2024 SUITE MANIFESTATION DU 9 MARS 2024.

En l'absence d'un compte rendu officiel, on rend compte essentiellement ici de l'intervention d'Ademat-H.

Etaient invités à la réunion par Mme Valérie MICHEL-MOREAUX préfète 88 : Cécile Aubrège-Guyot déléguée territoriale ARS88, François Vannson, Président du conseil départemental 88, conseiller départemental du canton de Remiremont et membre du Conseil de Surveillance; Jean Benoit Tisserand, maire de Remiremont ; Philippe cloché président du conseil de surveillance du CH de Remiremont, représentant de la communauté de commune de la porte des Vosges méridionales au conseil de surveillance, adjoint à la santé à la ville de Remiremont ; Dominique Cheveau directeur du CH Remiremont, Jean Pierrel président d'Ademat-H. Jean Hingray sénateur des Vosges en visio n'a pu être connecté. Christophe Naegelen, député excusé.

Nous avons remis à madame la préfète la pétition pour la [REOUVERTURE DES URGENCES LA NUIT, LE MAINTIEN DE LA NEONATOLOGIE ET DE LA MATERNITE NIVEAU 2, LA FORMATION ET L'EMBAUCHE DE SOIGNANTS](#). Cette pétition a recueilli **3070 signatures** (dont 692 par Internet). Nous avons souligné que de nombreuses communes avaient voté des motions pour le maintien d'un Hôpital complet à Remiremont (MCO) et la nécessité que l'Etat apporte des réponses

Après une brève présentation d'Ademat-h association d'usagers citoyens, de son histoire, nous sommes revenus sur les différents actions engagées depuis déc. 2023 et notamment la manifestation du 9 mars 2024 qui a rassemblé davantage que celle du 9 mars 2016 soit près de 3000 personnes.

Plus concrètement ADEMAT-H a défendu des solutions locales et nationales qui s'appuient sur le principe de coopération et non de fusion ;

### **Des solutions locales :**

- Une mise à disposition des internes équitable. A ce jour-là seuls 15 internes sont admis à Remiremont contre 24 le précédent semestre et 75 à Epinal pour cette session
- Une mise à disposition d'internes de spécialités. Ce sont des étudiants en fin d'étude qui travaillent sous la responsabilité d'un senior.
- Des consultations avancées notamment en dermato, ophtalmo avec opération de la cataracte. Par exemple que St Dié qui dispose d'un bon nombre de praticien hospitalier, également Epinal mettent à disposition des PH, une ou deux journées semaine. Cela serait, de nature certaine, à créer de l'attractivité et renverrait une image positive de notre CH

- Une aide du CHU. Pourquoi ne pas faire comme en Bourgogne Franche Comté où le CHU de Dijon envoie 50 PH dans les hôpitaux de la région. Ce qui a été mis en valeur à la TV lors de la visite du nouveau premier ministre, G. Attal en janvier.

### **Des solutions nationales**

Parmi toutes les préconisations promues par le mouvement social, Ademat-H a mis en avant que au moins depuis 2019, les organisations professionnelles hospitalières réclament « des bras - des lits - une meilleure reconnaissance notamment salariale. » Pour sa part, Ademat-H demande que de manière urgente deux décisions de nature à améliorer la situation soient prises.

- 1- Que tous les médecins participent à la permanence des soins - PDS
- 2- Parvenir à un niveau de rémunération sensiblement égal entre public et privé.

### **La santé mentale**

Ademat-H a également souligné la situation dramatique de la santé mentale, en rappelant que nous avons dépassé la date du sixième anniversaire de la « fermeture provisoire » du CMP infanto juvénile de Bruyères. A minima il faut mettre en place des consultations avancées.

### **La démographie médicale**

Sur le fond, il faut absolument augmenter le nombre d'étudiants en médecine. Le Grand Est forme théoriquement actuellement 20 étudiants en médecine supplémentaires de 2023 à 2027. A ce rythme dans 10 ans, la situation sera pire qu'aujourd'hui. Nous sommes rejoints par le Président Vannson qui considère, comme nous, que la question de la démographie médicale est le problème numéro un.

### **Une répartition équitable des médecins généralistes et spécialistes.**

Alors que fleurissent partout des projets de maison de santé, avec de forts risques de concurrence. Nous proposons depuis un moment de réfléchir à la création d'un Centre de Santé territorial. Pour l'heure le projet balbutie, alors que de nombreux jeunes sont intéressés par le salariat.

**Mette fin à la frontière entre les Vosges et la Haute Saône :** parce qu'ils n'appartiennent pas à la même région, les habitants ne peuvent bénéficier de services de proximité de l'autre région, ce qui est particulièrement vrai dans le cas des urgences. L'exemple le plus emblématique et le transfert de patient par hélicoptère ; celui-ci est contraint d'atterrir à Fougerolles, et l'hôpital de Remiremont envoie par la route une équipe SMUR prendre en charge le malade.

**Tant les élus qu'Ademat-H, nous avons insisté fortement pour que l'Etat s'engage et apporte des réponses concrètes à l'exigence de maintenir un Hôpital complet à Remiremont, bassin de vie de plus de 100 000 habitants, l'équivalent d'une métropole et presque le tiers de la population vosgiennes.**

Remiremont le 25 mai 2024